

MON FILS SE DROGUE

Par **dorane1** Posté le 25/06/2021 à 01h22

J'ai découvert il y'a un mois suite a une bagarre au lycée que mon fils de 17ans fume du chanvre indien depuis l'âge de 14ans selon ses aveux.

Je suis dévastée et je ne sais quoi faire pour qu'il arrête .je lui parle mais je n'ai pas l'impression qu'il m'écoute parce que son comportement n'a pas changé.il est toujours nerveux est agacé par la moindre question et sort toujours avec ses memes amis.j'ai besoin d'aide ,de conseils.il m'a été recommandé par son proviseur de le faire interner.mais je n'ai pas d'argent.

3 RÉPONSES

Esther59 - 28/06/2021 à 09h26

Si vous avez la SS et une mutuelle cela ne devrait pas poser de problème (demandez quand même un devis à votre mutuelle). Il suffit de l'accord des deux parents pour un mineur.

J'ai fait l'erreur de ne pas avoir fait cette démarche (il avait 12 ans), il en a 18 et c'est une catastrophe !

Cookie38 - 29/06/2021 à 23h32

Honnêtement je comprends votre inquiétude mais au collège et au lycée ont réfléchi à beaucoup de choses et est peut-être ont été anxieux parce que ça peut être une période compliquée moi-même ça a été ... en fait l'herbe ça doit être un plaisir si ça ne l'est plus ça ne sert plus à rien ... honnêtement moi aussi j'ai pris des risques même encore aujourd'hui mais voilà moi j'ai jamais rencontré de problème par rapport à ça je fume aussi pour le plaisir mais aussi pour d'autres raisons ... moi par exemple ça a été par rapport à mon copain quand on avait des relations plus proches mais aussi par rapport à ma relation avec d'autres parce que c'est quelque chose qui me libère... honnêtement ça m'a vraiment aidé et aujourd'hui je continue tous les jours mais j'en abuse plus ... les jeunes aussi des fois savent moins se mettre des limites... en fait moi je connais plusieurs personnes qui fument qui ont le bac plus 3 ou autre ça veut dire qu'ils ont réussi mais c'est du fait qu'ils sont plus grands et donc ils savent se mettre des limites... l'interdiction ne servira à rien par contre entamer le dialogue je pense que ça peut avoir un impact plus positif ... interner peut-être pas , après ça dépend de la quantité mais là encore ça veut rien dire si ça le met dans des états pas possibles même si il fume que 10 joints par jour ça peut être utile de l'hospitaliser même 1 mois ou même 2 semaines ça peut lui permettre de réfléchir et les médecins l'aideront ... mais voilà il n'y a pas de remède miracle parce que les médecins pourront que l'aider à réfléchir sur sa consommation mais pas de lui donner des médicaments voilà remplacer des choses par d'autres les médecins préfèrent éviter ... et honnêtement ça dépend ou mais c'est en connaissance de cause mais selon les établissements les jeunes qui y sont sont déjà très mal dans leur peau et continuent malgré tout à fumer dans l'enceinte de l'hôpital ... et je trouve ça grave parce qu'il y avait des jeunes schizophrènes maintenant voilà comme partout il y a des gens heureux et malheureux de partout ... il peut très bien évoluer dans les années à venir faut pas perdre espoir. Est désolé pour le roman ... écrit par un jeune de 20 ans .

Amoureuse - 01/07/2021 à 14h44

Courage ... il doit y avoir un pôle addiction près de chez vous .

faites vous aider , il y a des gens spécialisés et comme dit ESTHER 59 , si vous avez la sécurité sociale cela ne devrait pas vous coûter. N'hésitez pas à en parler à votre médecin, à une assistante sociale .

Téléphonez à drogues info services, ils sont de très bons conseils et parler vous fera aussi du bien

Ne restez pas seule

Bon courage
